

ADIL 31



[Lien vers ADIL31](#)

Qui sommes-nous ?

L'ADIL de Haute-Garonne

L'ADIL 31 est une association, conventionnée par le Ministère en charge du Logement, à vocation

départementale, et regroupant l'ensemble des acteurs de l'immobilier de notre département. La mission et les

conditions de fonctionnement sont prévues par le code de la construction et de l'habitation (art.L.366-1, R.366-

5 et son annexe)

Depuis 1982, l'Etat, les élus locaux, les professionnels de l'immobilier et du secteur bancaire, la Caisse

d'Allocations Familiales, les organismes HLM, Action Logement et les organisations d'usagers ont souhaité

mettre gratuitement à la disposition de tous un service d'intérêt public pour informer et conseiller dans tous les

domaines de l'habitat.

Parce que nous regroupons l'ensemble des intérêts en présence, notre mission est neutre, objective et

indépendante.

Parce que le personnel est composé de juristes qualifiés et bénéficiant de formations continues, nous

pouvons répondre aux interrogations d'ordre juridique, fiscal et financier.

Son ancrage dans le territoire est une garantie de proximité avec les enjeux locaux et son affiliation à un

réseau national ANIL/ADIL préserve sa neutralité et son professionnalisme.

Pour aller plus loin : télécharger le rapport d'activité 2020

L'Union régionale des ADIL d'Occitanie et le réseau national

Au plan régional, l'ADIL 31 collabore avec les 11 ADIL d'Occitanie dans le cadre de l'Union régionale des

ADIL d'Occitanie (URADIL'O).

En savoir plus sur l'Union régionale

Au plan national, l'ADIL 31 collabore avec l'ensemble du réseau des 79 ADIL. Elle bénéficie de l'appui de la

tête de réseau, l'ANIL (Agence nationale d'information sur le logement) qui permet une centralisation de la

veille juridique, organise des formations et déploie des outils pour l'ensemble des ADIL.

En savoir plus sur le réseau ANI

